

“Aller trop loin dans la régulation numérique risque d’étouffer l’innovation”

■ Le secrétaire d’État à la Digitalisation réunit ce lundi, à Bruxelles, onze ministres européens en charge du Numérique pour un “tour de chauffe” sur les priorités de la présidence belge de l’Union européenne.

Entretien Pierre-François Lovens

Mathieu Michel (MR), secrétaire d’État à la Digitalisation, reçoit une partie de ses homologues européens pour une réunion du “Digital 9 +” (D9 +). Ce groupe informel rassemble, outre la Belgique, onze États membres de l’Union européenne (UE): Danemark, Finlande, Suède, Irlande, Pays-Bas, Estonie, République tchèque, Pologne, Espagne, Lituanie et Portugal. “Ce sont des États qui se distinguent par leur agilité et leur ouverture sur les enjeux du numérique”, nous a expliqué Mathieu Michel à la veille de cette rencontre.

Cette réunion intervient moins d’un mois avant le début de la présidence belge de l’Union européenne. “Je vois cette rencontre comme un tour de chauffe en compagnie de pays que j’ai déjà eu l’occasion de sensibiliser aux priorités numériques que la Belgique souhaite faire avancer”. Des représentants de la Commission

européenne et de fédérations d’entreprises, dont la FEB, seront également présents.

Moins de régulation, plus de gouvernance

Au-delà des quatre priorités numériques qu’il a décidé de mettre à l’agenda de la présidence belge (lire ci-après),

“Dans l’empressement à vouloir réguler toutes les applications numériques sans savoir ce que la technologie va devenir, on peut générer des textes qui freinent l’innovation.”

Mathieu Michel

Secrétaire d’État à la Digitalisation

Mathieu Michel profitera de la réunion de D9 + pour délivrer un message plus politique qui risque de ne pas plaire à tout le monde (notamment parmi les membres du Parlement européen). “Ces cinq dernières années, dit-il, les États membres ont réalisé un travail important et essentiel en matière de régulation du numérique. Ce travail a permis de créer de la confiance. On l’a vu, par exemple, avec le RGPD (règlement général sur la protection des données). Mais, à un moment donné, il faut veiller à ne pas aller trop loin dans la régulation au risque, sinon, d’étouffer l’innovation. Il faut permettre aux entreprises et aux États de digérer toute la régulation qui a été mise en place.”



Mathieu Michel, secrétaire d’État à la Digitalisation, défendra quatre dossiers prioritaires lors de la présidence belge de l’Union européenne.